



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 février 2005

[PAS

D'ANNEXE]

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 février 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 1^{er} mars 2005

**Restructuration du mur fleuri René Cassin - Autorisation de
signature du marché**

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Amaury BREUILLE donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Geneviève RIZZI.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Annie COUTUREAU, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 février 2005

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération du 17 septembre 2004, le Conseil Municipal a approuvé le Dossier de Consultation des Entreprises en vue de travaux pour la restructuration du mur fleuri René Cassin.

Dans le cadre de la procédure de consultation par appel d'offres, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 10 janvier 2005. Elle a déclaré infructueux les lots n°1 « Terrassement Gabionnage » et n° 2 « Structure bois, Aménagements paysagers ». Pour les lots n°1 et 2 une nouvelle consultation sera relancée après redéfinition technique du projet.

Pour ce qui concerne le lot n° 3 « Serrurerie », la Commission d'Appel d'Offres a attribué le lot à l'entreprise Gréault et Fils, pour un montant de 4 377,07 € TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le marché
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Amaury BREUILLE